

Chavornay



Cette vue de synthèse du projet présente les bassins extérieurs, reliés aux biotopes pour tortues rares ou abandonnées. DR PRT

Une nouvelle carapace pour sauver les tortues suisses

Arrivé à saturation, l'unique centre pour tortues du pays dévoile son projet de nouvelle structure, entre verre et eau

Erwan Le Bec

«Si on a le financement, je commence demain.» Aussi heureux qu'une tortue face à une gigantesque salad verte, Jean-Marc Ducotterd a présenté hier le projet de sa vie: un vaste centre entièrement destiné à la protection et à la récupération des tortues abandonnées. Près de Chavornay, le tout prévoit une serre de 1200 m², des biotopes en bassin adaptés aux espèces, des jardins méditerranéens pour tortues terrestres, un petit hôpital, une nurserie pour tortues menacées... De quoi accueillir 4000 à 5000 tortues au final, contre 1200 actuellement.

C'est qu'au bout de vingt années d'existence, le pionnier européen et unique centre de Protection et récupération des tortues (PRT) de Suisse sature. Dans cette ancienne porcherie située dans la plaine de l'Orbe, les multiples bassins et aquariums aménagés au fil du temps ne suffisent plus pour abriter les 40 espèces de ces animaux. Dont *Brutus*, vénérable tortue alligator septuagénnaire. «Une tortue vit entre 30 et 150 ans, résume Jean-Marc Ducotterd, cofondateur du centre. Et on assiste depuis peu à un retour du phéno-



Marraine de l'institution, l'ancienne Miss Suisse Lolita Morena assure les amoureux des tortues de son soutien. PHILIPPE MAEDER

mène «tortue-jouet», les gens s'en lassent vite. On nous apporte un animal par jour, dont moins d'un tiers est replacé. Aujourd'hui, nous devons rester crédibles, et pouvoir continuer à accueillir des tortues dans de bonnes conditions.» Surtout les espèces terrestres abandonnées, plus contraignantes, dont le commerce est en plein boom. Situé sur un terrain voisin

de la step de Chavornay, le projet en est à sa 4^e mouture, la plus modeste à ce jour. L'eau doit provenir de la pluie et de la nappe phréatique. Le chauffage sera à distance et l'électricité issue de panneaux solaires situés sur les serres.

Le nerf de la guerre

Seul hic, les fonds nécessaires à la réalisation du nouveau centre, de-

visé à 1,5 million dans sa première étape, arrivent plus lentement que les tortues. L'association dispose d'un crousille de 200 000 francs, et de 150 000 de dons. «Pour le reste, on attend des réponses de la Loterie Romande et du Canton, déclare le chef de service urbigène. Sans eux, ce sera plus long et plus difficile.» Mais il s'avère plus délicat de récolter des fonds pour des carapaces que pour des chats. «Pour une entreprise, l'image de la tortue est peu porteuse», ironise Jean-Marc Ducotterd. Il se donne plusieurs mois pour récolter les fonds. Passé ce délai, le centre devra cesser d'accueillir la moindre carapace supplémentaire. Le Canton, lui, confirme que le dossier est actuellement à l'étude.

La petite équipe de biologistes et de passionnés bénévoles de l'institution doit pourtant poursuivre son travail. Maintenir la «hotline tortue», poursuivre la recherche scientifique, continuer de soigner les animaux maltraités ou malades, sauvegarder la cistude suisse (*lire ci-contre*), et, surtout, informer. «Peu de vétérinaires savent s'occuper des tortues», enchaine Lolita Morena, marraine du centre: entre la température du bac, la nourriture spécifique et les soins multiples, s'occuper d'un tel animal est loin d'être une sinécure.

www.tortue.ch

Découvrez toutes les photos sur tortue.24heures.ch

Pour l'Emys menacée

● Le nouveau centre sera appelé «Emys», du nom de l'*Emys orbicularis*, ou cistude, seule tortue indigène de Suisse. Chavornay est en charge d'un projet national lancé en 1999, visant à élever et à réintroduire cette espèce qui figure sur la liste rouge des reptiles menacés. Le nouveau bâtiment devrait

bénéficier de pièces réservées aux cistudes et au suivi de leur évolution dans les biotopes situés à Genève ou à Neuchâtel. Une opération similaire est envisagée dans la Grande Caricaie. Les bénévoles de Chavornay se sont aussi lancés en 2006 dans la sauvegarde d'espèces asiatiques en voie de disparition.

Vallée de Joux Le Rock am Wind est de retour

Les 16 et 27 juin prochain, la vallée de Joux vivra son 12^e Rock am Wind Festival. Dix concerts sont prévus sur deux scènes, dont ceux des Jurassiens de SIM'S, des Lausannois de John Dear, des Fribourgeois de Dirty Sound Magnet et de Climax. Cette année, de jeunes musiciens de l'Ecole de musique de la vallée de Joux joueront sur scène, une performance inédite. L'an dernier, l'événement, gratuit se déroulant sur les rives du lac aux Bioux, a attiré environ 1500 personnes, sur les deux soirées. Plus de détails sur www.rockamwind.ch **C.DU.**

Il a dit

«Nous allons resserrer les contrôles dans les points de tris sélectifs»

Marc-André Burkhard
Municipal à Yverdon au sujet du manque de discipline de certains citoyens en matière de tri des déchets



Le chiffre

3000

C'est le nombre de participants annoncés, sur Facebook, au lancement de pigments de couleurs (fête indienne du Holi), le 9 mai aux Rives du Lac à Yverdon. L'école de danse Tendance recherchait à l'origine 200 figurants pour cet événement, qui sera filmé et diffusé pendant son spectacle L'Atypique (13 juin). Pour des raisons de sécurité, le Holi est interdit aux enfants de moins de 14 ans. En revanche, les spectateurs sont les bienvenus. En cas de mauvais temps, le lancer sera reporté au 16 mai. **C.DU.**

Romande Energie veut sauver ses éoliennes

Le promoteur du parc de Sainte-Croix accepte le verdict du Tribunal cantonal et va lancer les études complémentaires que celui-ci requiert

Ni Romande Energie, ni le Canton, ni la Commune de Sainte-Croix, ni les opposants... Personne ne va recourir contre le jugement du Tribunal cantonal qui a donné un coup de frein au projet de parc éolien, début mars. Les juges demandaient à ce que soient menées des études complémentaires, concernant l'avifaune et le bruit. Dont acte.

«Nous avons analysé en détail le jugement et décidé de ne pas recourir auprès du Tribunal fédéral», déclare la responsable de la communication de Romande Energie, Karin Devalte. «Nous reconnaissons qu'il est légitime que la Cour souhaite disposer de plus d'informations pour prendre sa décision.» Le lancement des mandats d'études est ainsi en préparation. Les deux seront menées en parallèle, mais celle qui doit cer-

ner le danger des éoliennes pour les oiseaux devra s'étaler sur l'automne, flux migratoire oblige. «La conclusion de ces travaux déterminera la procédure à suivre pour faire avancer le projet», note la porte-parole.

A ce stade tout est donc imaginable: que le parc éolien tel que dessiné avec ses six hélices reste envisageable, ou qu'il faille le modifier sur un aspect ou un autre, ce qui pourrait déboucher sur une nouvelle mise à l'enquête. Dans le meilleur des cas, dit Romande Energie, ce sera plus d'un an qui sera perdu pour le plus vieux projet éolien du canton.

Du côté des opposants, on espère surtout que les études complémentaires sonneront le glas du parc éolien de Sainte-Croix. «Mes clients pensent depuis le début qu'il n'est pas viable, que ce n'est pas le bon endroit pour installer des éoliennes efficaces», rappelle Me Xavier Rubli, qui représente avec son associé Me Jean-Claude Perroud 484 opposants, dont Helvetia Nostra et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage. **V.M.A.**

Dix-sept camionneurs dénoncés à Domdidier

La police fribourgeoise a contrôlé 61 camions roulant dans la Broye. Six d'entre eux n'ont pas pu reprendre la route

Mercredi, la police fribourgeoise a effectué un contrôle des poids lourds et légers dans la Broye. Dans la journée, elle a contrôlé 61 véhicules, circulant aussi bien sur la route de Berne que sur l'autoroute. Une opération qui n'a pas été vaine: 17 chauffeurs professionnels n'étaient pas en règle. Ils ont notamment été dénoncés,

pour non-respect du temps de pause ou pour des chargements mal arrimés. Six d'entre eux ont été immobilisés sur le lieu du contrôle, à Domdidier (FR), en raison de surcharges, de pneus usés ou de transport spécial sans autorisation. «Certains ont dû décharger leur camion et attendre qu'un second vienne chercher le surplus de marchandises avant de reprendre la route», note l'adjoint à la communication de la police Frédéric Marchon, qui constate que les agents ont «malheureusement toujours assez de succès dans ce genre d'opération.» **C.DU.**

Chevroux va devoir rénover son port

Une étude sera lancée pour une mise à niveau du plus grand port d'Europe en eaux fermées. Condition pour que la Commune puisse continuer à l'exploiter

Créer un nouveau débarcadère plus pratique pour les bateaux, remplacer les pontons flottants, revoir le concept de circulation d'eau ou lutter contre l'ensablement des digues. Si la Commune de Chevroux veut continuer à exploiter le port de plaisance situé sur le domaine public, elle se doit de mettre à neuf et de réorganiser ses infrastructures portuaires. Avec ses quelque 1100 places, il s'agit du plus grand port d'Europe en eaux fermées.

Un crédit de 285 000 francs a récemment été validé par le Conseil général pour l'engagement d'études préalables. «Nous allons tout prochainement nous réunir avec le comité de pilotage qui sera mis en place. Celui-ci sera composé de représentants de la Commune et du Canton, des ingénieurs ainsi que de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat (LNM)», indique Jean-Daniel Curchod, syndic de Chevroux. Nous allons notamment réfléchir à un nouveau concept de circulations des ba-

teaux. Actuellement, les bâtiments de la société de navigation LNM rentrent dans le port pour débarquer ou embarquer leurs passagers. L'idée serait de créer un débarcadère à l'entrée du port afin de faciliter leur circulation.»

«L'idée est que nous étalions les différents travaux sur deux ou trois ans afin d'achever le renouvellement des infrastructures en 2019»

Jean-Daniel Curchod
Syndic de Chevroux

Et le syndic de poursuivre: «L'idée est que nous étalions les différents travaux sur deux ou trois ans afin d'achever le renouvellement de ses infrastructures en 2019.» Délivré par le Conseil d'Etat vaudois en 1969, pour une durée de 50 ans, l'acte de concession arrivera en effet à échéance le 31 décembre 2019. Une première estimation des travaux à entreprendre s'élève à quelque 6 millions de francs. **F.GN**